

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00836

Numéro SIREN : 790 893 325

Nom ou dénomination : VINCI Airports Participations

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt 18723

**VINCI AIRPORTS PARTICIPATIONS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

A l'associé unique  
**VINCI AIRPORTS PARTICIPATIONS**  
1973 Boulevard de La Défense  
92000 Nanterre

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VINCI AIRPORTS PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 30 mai 2022

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bertrand Baloche



## COMPTES ANNUELS

**Société : VINCI Airports Participations**

**Forme juridique : Société par actions simplifiée**

**Siège social : 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE**

**Date de clôture : 31/12/2021**

# Sommaire

<a href="#">Bilan - Actif.....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">Bilan - Passif.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Compte de résultat.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Compte de résultat (suite).....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Règles et méthodes comptables.....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Notes relatives au bilan.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">Immobilisations.....</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">Capital social et réserves.....</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Produits constatés d'avance et charges à payer.....</a>	<a href="#">10</a>
<a href="#">Etats des échéances des créances et des dettes.....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">Situation fiscale différée ou latente.....</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">Opérations avec les parties liées.....</a>	<a href="#">13</a>
<a href="#">Tableau des filiales et des participations.....</a>	<a href="#">14</a>

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>				
Autres participations	0,26		0,26	0,26
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>0,26</b>		<b>0,26</b>	<b>0,26</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>0,26</b>		<b>0,26</b>	<b>0,26</b>
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stock</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances et divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	363,67		363,67	2 163,72
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>363,67</b>		<b>363,67</b>	<b>2 163,72</b>
Charges constatées d'avance				
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>363,67</b>		<b>363,67</b>	<b>2 163,72</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>363,93</b>		<b>363,93</b>	<b>2 163,98</b>

## Bilan passif

<b>BILAN-PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Capital social ou individuel                      dont versé :	15 000,00	15 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		
Ecart de réévaluation                              dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées                          dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves                                      dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
Report à nouveau	-14 693,02	-12 298,42
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-2 358,28</b>	<b>-2 394,60</b>
<b>Sous-Total : Situation Nette</b>	<b>-2 051,30</b>	<b>306,98</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>-2 051,30</b>	<b>306,98</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers        dont emprunts participatifs :		
<b>TOTAL Dettes financières</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 415,23	1 857,00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL Dettes d'exploitation et divers</b>	<b>2 415,23</b>	<b>1 857,00</b>
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>2 415,23</b>	<b>1 857,00</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>363,93</b>	<b>2 163,98</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
<b>Chiffres d'affaires nets</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 358,28	2 394,60
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges				
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 358,28</b>	<b>2 394,60</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-2 358,28</b>	<b>-2 394,60</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>				
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-2 358,28</b>	<b>-2 394,60</b>

## Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>2 358,28</b>	<b>2 394,60</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>-2 358,28</b>	<b>-2 394,60</b>

## Règles et méthodes comptables

---

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises, au Code de commerce (Art L123 à L 123-21) et au PCG (Art 831-1S),

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

## Principales règles comptables

---

### Immobilisations financières

---

#### Titres de participations

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition et à la comptabilisation des actifs, VINCI Airports Participations intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation (à caractère financier) est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée en fonction des perspectives de résultats et de développement des sociétés concernées.

Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en résultat exceptionnel.

## Notes relatives au bilan

### Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL (III)</b>					
Autres participations		0,26			
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>0,26</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>0,26</b>			
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL (III)</b>					
Autres participations				0,26	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (IV)</b>				<b>0,26</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				<b>0,26</b>	

## Capital social et réserves

### Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social ou individuel	15 000,00					15 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....						
Ecart de réévaluation						
Réserve légale						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	-12 298,42				-2 394,60	-14 693,02
Résultat de l'exercice	-2 394,60		-2 358,28		2 394,60	-2 358,28
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>306,98</b>		<b>-2 358,28</b>			<b>-2 051,30</b>

### Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	15 000			15 000	1
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>			<b>15 000</b>	<b>1</b>



## Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
	Créances rattachées à des participations Prêts Autres immos financières				
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>					
	Clients douteux ou litigieux Autres créances Créances représentatives de titres prêtés Personnel et comptes rattachés Securité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités Impôts sur les bénéfiques Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts Etat - divers				
	Groupes et associés Débiteurs divers				
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>					
	Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>					
	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 415,23	2 415,23		
	Etat et autres collectivités publiques Impôts sur les bénéfiques Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupes et associés Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 415,23</b>	<b>2 415,23</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

## Situation fiscale différée ou latente

<i>Libellé</i>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
<b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>		
<b>Total passif d'impôt futur</b>		
<b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires		
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	17 051,30	14 694,02
<b>Total bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>17 051,30</b>	<b>14 694,02</b>
<b>Total actif d'impôt futur</b>	<b>4 404,35</b>	<b>4 021,75</b>
<b>Situation nette</b>	<b>4 404,35</b>	<b>4 021,75</b>

(1) Taux d'impôt :	25,83%	27,37%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	26,50%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%

## Opérations avec les parties liées

Le tableau ci-dessous fait apparaître les montants, inclus dans diverses rubriques du bilan et des comptes de charges et produits financiers, qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés consolidées par intégration globale dans le bilan du Groupe Vinci.

### Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

ACTIF	
<b>Actif immobilisé</b>	
Titres de participation	0,26
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts et autres immobilisations financières	
<b>Actif circulant</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres débiteurs	
Comptes courants de trésorerie de sociétés apparentées	
<b>PASSIF</b>	
Emprunts et dettes financières divers	
Comptes courants de trésorerie de sociétés apparentées	
<b>Dettes d'exploitation</b>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	

### Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat

PRODUITS FINANCIERS	
Comptes courants de trésorerie	
Prêts aux filiales	
Dividendes	
Autres produits financiers	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	
Comptes courants de trésorerie	
Emprunts souscrits	
Autres charges financières	

## Tableau des filiales et des participations

---

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	Valeur nette comptable
VINCI Airports Do Brasil	1	0,26
<hr/>		
Autres titres (non détaillés)		
<hr/>		
<b>Total des titres en participation (montant net de provisions)</b>		<b>0,26</b>

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 30 MAI 2022**

Le trente mai deux mille vingt-deux, au siège social,

**La société VINCI AIRPORTS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.421.296.514 euros, dont le siège social est situé 1973 Boulevard de la Défense – 92000 Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 410 002 075 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Nicolas NOTEBAERT, Président,

**Associé unique de la Société VINCI Airports Participations S.A.S.,**

Après avoir pris connaissance des documents prévus par la Loi et constaté que les mêmes documents avaient été communiqués au Commissaire aux comptes,

**A statué sur les points suivants :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, connaissance prise du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice 2021,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**Et a pris les décisions suivantes :**

**PREMIERE DECISION**

*Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, une perte de (2.358,28) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

**DEUXIEME DECISION**

*Affectation du résultat de l'exercice 2021*

L'Associé unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de (2.358,28) euros, décide d'affecter cette perte au compte « Report à Nouveau » dont le solde débiteur de (14.693,02) euros au 31 décembre 2021 après affectation, se trouvera porté à (17.051,30) euros au 31 décembre 2021 après affectation.

L'Associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices sociaux.

**TROISIEME DECISION**

*Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce*

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**QUATRIEME DECISION**

*Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

**VINCI Airports SAS**

Représentée par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Notebaert', with a horizontal line extending to the right.

**Nicolas NOTEBAERT**

Président